

Les Trois Lumières de la Loge

Trois lumières et autres objets

Comment faire coïncider des colonnes, des chandeliers, des vertus, et des Officiers ? Cela paraît difficile, mais les Rits le font pourtant (presque) toujours. Le but de cette étude sera de souligner des configurations communes à cinq grands Rits, le Rit Émulation (RÉ¹), le Rite Écossais Ancien et Accepté (RÉAA), le Rite Écossais Rectifié (RÉR), le Rite Français (RF) et le Rit d'York (RY²), auxquels nous ajouterons, autant que faire se peut, ce qui concerne les Rits d'Écosse.

L'étude tentera aussi de dégager des invariants du Rite maçonnique qui devraient apporter quelque enseignement spirituel, sinon moral, quelque chose qui fasse bouger notre être intérieur, qui favorise ou déclenche une modification ontologique.

1. Nous appellerons ainsi les Rits de type britannique, d'après le plus pratiqué en France.

2. De la même manière, nous utiliserons cette appellation pour les Rits américains.

Au-delà des détails particuliers qui seront soulignés mais qui, trop souvent, sont les seuls à focaliser l'attention, nous chercherons ainsi les grands principes mis en œuvre par le Rite.

Commençons par inventorier l'existant. Parmi les objets partagés par tous les Rits, nous trouvons trois supports de lumière, appelés ici et là *chandeliers* ou *candélabres*, ailleurs, parfois, *colonnettes* ; puis trois vertus, *Sagesse*, *Force* et *Beauté* ; ensuite une triade particulière, désignée ici comme les *Trois Grandes Lumières* de la Maçonnerie (*Great Lights*), là comme les *Trois Lumières secondaires* (*Lesser Lights*) : le *soleil*, la *lune*, le *maître maçon* ; et parfois aussi un objet plat appelé, ici, Tapis de Loge, là, Tableau de Loge (*Tracing-Board*), qui pourra être, particulièrement en France, en liaison directe avec les chandeliers.



Fig. 1. L'objet plat appelé Tableau ou Tapis.

En outre, tous les Rits partagent trois Officiers principaux de la Loge, le Vénérable Maître, le 1^{er} et le 2^e Surveillants qui joueront un rôle dans notre étude. Comment chaque Rit articule-t-il tout cela, pour le plus grand bénéfice de tous ?

Disons immédiatement que nous n'évoquerons pas le symbolisme ou la configuration du Tableau ou Tapis qui, bien que souvent associé aux lumières, dépasse le cadre de la question, et réclamerait une étude particulière plus importante. Parmi les premières choses visibles, nous retiendrons la place des objets. Des objets et des acteurs. Les trois Officiers, d'abord, ne sont *visiblement* pas placés de la même manière à tous les Rits.

Trois d'entre eux (RÉAA, RÉR, RF), c'est-à-dire les Rits les plus largement français³, partagent le fait que l'objet plat est posé par terre, au centre de la Loge. S'il est strictement situé ainsi à ces Rits, il pourra en être autrement au RÉ où le Tableau de Loge (et non la « Planche tracée » comme l'a traduit la GLNF/GLTS-O) peut être placé de différentes manières : au centre, comme en France, mais encore posé contre la chaire du 2^e Surveillant, tiré d'un large « coffre » posé au sol⁴ ou sur quatre pieds⁵, ou encore sur un mur⁶. La

3. L'usage des majuscules est important : le Rit Français est un type de Rit particulier, mais un Rit français est un Rit pratiqué en France.

4. Cryer 1989b : 39, Canterbury, Angleterre.

5. Cryer 1990 : couv. 1 (Holyhead, Wales), 114 (Porthmadog, Wales), 106 (Menai, Wales).

6. Cryer 1989a : 52, Loge de Durham.

question semble inopportune au RY qui n'évoque jamais un tel objet dans les dispositions de la Loge.

Des photographies de Loges américaines ou canadiennes ne montrent en effet pas cet objet dans la Loge. L'important est, pour les Rits où il est en usage, qu'il soit visible lorsque le Grade est travaillé. Nous insisterons seulement sur un fait, la proximité aux Rits français de l'objet plat et des luminaires. Elle est pourtant circonstancielle. Pour familière qu'elle soit, ce n'est donc en rien une obligation mais elle a configuré – formaté ? – bien des réflexions symboliques.

Nous ne pourrions asseoir notre réflexion sans prendre en compte des témoins anciens des pratiques rituelles et, en particulier, un certain nombre de gravures du XVIII^e siècle, Tableaux ou scènes de réunions maçonniques. La plupart sont familières, mais on ne les étudie pas nécessairement sous l'angle révélateur des dispositions rituelles.

Le RÉAA, le RÉR et le RF partagent donc des luminaires associés au Tapis/Tableau de Loge, c'est-à-dire groupés au centre du local, plus ou moins en contact. Ces trois supports reçoivent chacun un cierge, chandelle, étoile ou flambeau – certains diront bougie – du moins, aux 1^{ers} Degrés (Degré 1).

Ces trois objets se trouvent aussi au RÉ, mais placés différemment, généralement sur de grands supports, contre les

Trois lumières et autres objets

chaires des trois Officiers principaux. En ce qui concerne le RY, la disposition est encore différente, les chandeliers sont placés au centre de la Loge, et associés à l'autel.



Fig. 2. Trois chandeliers

Les rituels

Comment tout cela est-il défini par les rituels ? Le RÉR nous dit : « Autour du Tapis vers les angles de Sud-Est, de Sud-Ouest et de Nord-Ouest sont trois hauts chandeliers destinés à recevoir les trois flambeaux qui font partie essentielle des neuf lumières maçonniques. »

Le RÉAA prévoit cette configuration de la Loge : « Il y a, dans la Loge, trois grandes Lumières et trois petites lumières. Ces dernières sont les trois étoiles symbolisant les vertus qui permettent la construction du Temple : Sagesse, Force, Beauté. L'Étoile allumée à l'angle Sud-Est du Tableau correspond à la Sagesse (Vénérable Maître); celle du Nord-Ouest à la Force (Premier Surveillant) et celle du Sud-Ouest à la Beauté (Second Surveillant). Les trois grandes Lumières sont indispensables pour que la Loge puisse être régulière-

ment ouverte. Elles sont constituées par : le Volume de la Loi Sacrée, le Compas et l'Équerre. »¹

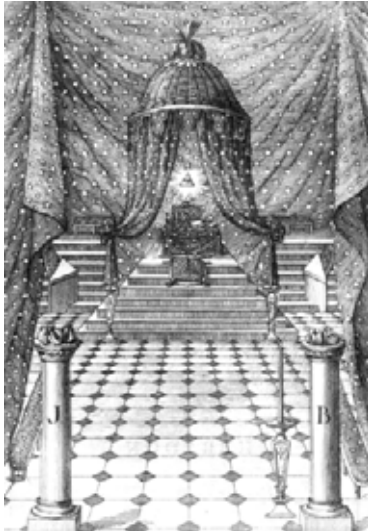


Fig. 3. Le *Régulateur du Maçon*

La gravure insérée dans le *Régulateur du Maçon* (RDM²) de 1801 montre trois chandeliers « triangulaires », deux proches de l'Orient (N-E et S-E), et le troisième au Sud-Ouest, mais le rituel lui-même n'en dit mot.

Il est à remarquer que le *Guide des maçons écossais* n'en disait rien non plus, ce qui souligne une règle quasi générale

1. Rituel de la GLDF, v. 1992.

2. Mollier 2004.

des anciens textes rituels : ce type d'indication cérémonielle (ou liturgique) n'est que rarement noté. Comme l'indique le rituel du RÉAA de 1843³ à propos du tuilage des visiteurs : « On n'entrera pas ici dans d'autres détails sur le Cérémonial d'introduction des visiteurs. Il n'est pas un officier de loge qui ne sache ce qu'on doit faire en cette occasion. C'est d'ailleurs aux experts et aux Maîtres des Cérémonies, à bien connaître les devoirs que leur imposent leurs fonctions ». C'est vrai de beaucoup d'autres détails.

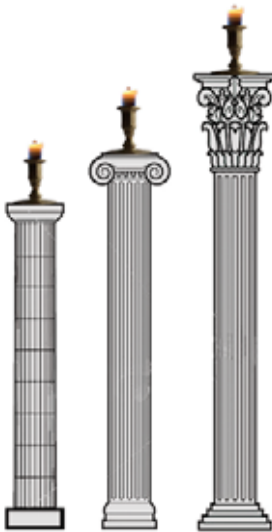


Fig. 4. Chandelières-colonnes

3. RÉAA 1843.

Quant au RÉ, le texte original du rituel ne fait jamais allusion aux luminaires, d'une manière ou d'une autre⁴. Certes, les traductions en français, correctes ou « officielles » (GLNF et, en conséquence, GLTS-O), les évoquent. Ce sont des ajouts dûs à des habitudes françaises tenaces, fondées sur la *contamination rituelle*. Sur ce point, la fiabilité des traductions d'une part, et des obédiences d'autre part, est parfois douteuse.

Au passage, signalons quelques autres exemples d'ajouts comme des associations improbables entre les chandelles et des couleurs⁵, ou entre les chandeliers et les vertus théologiques⁶, lesquelles sont parfois renforcées de leur symbole dessiné sur les colonnes. Dans l'un et l'autre cas, aucun texte original du Rit, portant sur le Rit⁷, ou y faisant référence⁸ ne vient soutenir ces dispositions⁹. Sans doute, tout cela n'est-il pas généralisable, une enquête auprès de différentes Loges de diverses obédiences (en France) n'ayant pas corroboré ces usages.

La question ne se pose, en réalité, pas de la même manière pour les Loges britanniques. Par contre, si le rituel ne dit rien,

4. RÉ 1992.

5. Cela a été emprunté à un haut grade du RÉAA.

6. On trouve cela dans Saint-Victor 1993.

7. Inman 1953.

8. Smyth 1998.

9. On comprendra que ces usages ont été introduits par des Maçons pratiquant plusieurs Rits.

les ouvrages traitant du Rit soulignent diverses manières de procéder. Les chandelles peuvent être allumées de différentes manières : avant l'entrée dans la Loge ou lors de l'ouverture de la Loge. Mais il y a toujours, dans la Loge, des chandeliers à chandelle unique placés sur trois colonnes ou sur de hauts chandeliers. La chandelle placée à côté du VM est de style *ionique* ; une autre, à côté du 1^{er} Surveillant, de style *dorique* ; et la dernière, à côté du 2^e Surveillant, de style *corinthien* (Fig. 4).

Cela décrit la configuration la plus fréquente en Angleterre. En Écosse, on trouvera Dorique, d'abord, puis *Ionique* et *Corinthien*¹⁰. Ces chandeliers sont le plus souvent à droite des Officiers, mais il n'y a pas de raison particulière pour que l'on choisisse cette latéralisation, sauf à ce que ce soit plus facile pour des Officiers généralement droitiers, lors de l'extinction en tout cas. Pourtant, les chandeliers seraient plus judicieusement placés à gauche pour faciliter les cérémonies et l'avancée des candidats¹¹. Et ils le sont parfois.

Cette disposition date du début du XIX^e siècle, adoptée lors de l'Union (1813), mais elle ne l'est pas toujours par toutes les Loges pratiquant ce type de Rit. Certaines Loges conservent jalousement, sur ce point comme sur d'autres, leurs propres usages « de temps immémorial », ce qui

10. SFM 1923.

11. Jones 1992 : 361.

surprend souvent les Maçons français, habitués qu'ils sont de voir un seul rituel utilisé de la même manière (il ne faut pourtant pas rêver !) dans les Loges du même Rit.

Bernard E. Jones cite, par exemple, la Loge « Amour et Honneur » de Falmouth, fondée en 1751, où la chandelle de l'Orient est allumée avant que le VM n'entre en Loge. Une fois la Loge ouverte, les Surveillants s'approchent de cette lumière d'Orient pour allumer leurs propres chandelles, les placent où il convient, et regagnent à leur siège. Cela ne rappelle-t-il pas les procédures du RÉR, ou certains anciens rituels du RÉAA (1927) ?

Certaines Loges anglaises conservent encore une disposition historique différente mais très connue, avec des chandeliers disposés en forme de triangle au milieu de la Loge¹². On trouve d'ailleurs, dans les plus vieilles Loges britanniques, un certain nombre de dispositions diverses, toutes ces Loges pratiquant par ailleurs un Rit fort proche de ce qu'on appelle, en France, le RÉ. Les ouvrages de Neville B. Cryer proposent par l'image une grande diversité de dispositions¹³.

Les choses sont encore plus compliquées en Écosse où l'on peut trouver presque autant de configurations que de Loges. Pas plus qu'en Angleterre, il n'existe de règle écrite.

12. *Ibid.*

13. Cryer 1989a, 1989b, et 1990.

Il existe des usages généraux, et beaucoup d'usages particuliers. Nous ne pourrions donc en faire ici une présentation exhaustive, tout au plus soulignerons-nous quelques configurations. Les usages peuvent concerner la place des lumières mais aussi la nature des supports : colonnes, lutrins, ou autre, et encore la nature de l'objet lumineux : de la bougie à l'ampoule électrique.

Cela conditionnera aussi ceux qui se chargent d'allumer et d'éteindre. S'il est courant de placer les lumières près des Officiers dans la configuration « ancienne », Est, Sud, Ouest, on peut en trouver bien d'autres, le 2^e Surveillant pouvant, par exemple, s'il est placé au Sud, être davantage vers l'Est, ou davantage vers l'Ouest.

Telle Loge conservera une disposition proche des « modernes » (les deux Surveillants à l'Ouest), mais inversée, le Premier étant à gauche de l'entrée et le Second à droite. Les trois luminaires peuvent être aussi placés comme dans les Loges nord-américaines (RY), autour d'un autel situé au milieu du local, mais sans être toujours au *centre*, parfois vers l'Est, ou parfois, comme au RÉAA, *contre* le plateau du VM.

Quelques Loges conservent l'usage suivant : les trois lumières sont représentées uniquement par le chandelier à trois lumières placé sur le plateau du VM. C'est ce dernier

Les Trois Lumières de la Loge

qui « réglera » les lumières : trois au Grade d'Apprenti, deux à celui de Compagnon, une seule au Grade de Maître¹⁴. Des Loges, peu nombreuses, utilisent trois lumières modernes, des ampoules électriques, placées au-dessus de la porte d'entrée : on allume alors le nombre d'ampoules convenable suivant le Grade. L'important n'est donc jamais dans nos usages, mais toujours dans la manière de différencier un grade de l'autre.

14. Mother Kilwinning n° 0, par exemple.

Table des matières

Trois lumières et autres objets	5
Les rituels	11
Les hauts chandeliers	19
Une colonne « invisible »	25
Les neuf lumières	31
Les différences rituelles	37
Maçons « modernes », Maçons « anciens »	53
Le Rit Moderne en France	57
Les divulgations	61
Sagesse, Force, Beauté	65
L'étoile et la colonne	73
Le soleil, la lune et le maître maçon	77
Le Rit où tout bascule	81
Les Rits écossais	85
L'illumination de la Loge au RÉAA	87
Les invariants	91
Bibliographie	99